



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT
DES
CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS
SUR LE
TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Téléphone : (202) 458-2980

Fax : (202) 522-1618

Lima, le 10 octobre 2015

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, 10 octobre 2015, à Lima.
2. La croissance mondiale reste atone, et les risques d'une dégradation de la situation au deuxième semestre de 2015 et en 2016 s'accroissent. Les pays à revenu élevé continuent d'afficher une modeste reprise, mais les perspectives d'un durcissement des conditions de financement, d'un ralentissement des échanges et d'un nouveau fléchissement des cours des produits de base réduisent la confiance dans de nombreux pays en développement. Nous demandons instamment au Groupe de la Banque mondiale et au Fonds monétaire international (FMI) d'assurer un suivi attentif des risques et des facteurs de vulnérabilité, de renforcer leur aide aux pays pour appuyer leur croissance et accroître leur résilience, et de jouer un rôle anticonjoncturel lorsque cela est nécessaire.
3. Étant donné l'ampleur de la crise actuelle des réfugiés et des migrants, nous demandons instamment de fournir un appui ciblé, en collaboration avec l'ONU et d'autres partenaires, pour faire aux défis auxquels sont confrontés les pays et les régions en proie à des troubles, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, mais aussi dans d'autres États fragiles et en conflit.
4. Les Objectifs de développement durable (ODD) définissent une nouvelle trajectoire de développement pour les 15 prochaines années. Les ODD sont universels, intégrés, et cadrent avec les objectifs institutionnels du Groupe de la Banque mondiale. Dans le droit fil des débats consacrés au rapport *Billions to Trillions* lors des dernières Réunions de printemps, nous approuvons le rôle du Groupe de la Banque mondiale et l'appui au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il faudra, à cette fin, tenir des réunions, collaborer et coordonner avec les autorités nationales, l'ONU, le FMI, les BMD et l'OMC, le secteur privé et la société civile pour mobiliser les financements nécessaires, et apporter les solutions de développement aux échelons national, régional et mondial, notamment dans le cadre d'une coopération Sud-Sud. Nous soulignons la nécessité de privilégier une croissance solidaire, l'emploi, les infrastructures, le développement humain et les systèmes de santé, et de renforcer les activités du Groupe de la Banque mondiale dans les États fragiles et en conflit. Le développement du secteur privé est essentiel à la réalisation des ODD. Nous demandons à l'IFC et à la MIGA de jouer un rôle plus catalyseur afin de mobiliser davantage d'investissements et de financements auprès du secteur privé à l'appui du développement. Nous nous félicitons des mesures

prises par le Groupe de la Banque mondiale pour renforcer son efficacité et l'exécution de ses programmes afin de faire face à une forte demande, en procédant à des réformes opérationnelles et en optimisant l'emploi des ressources inscrites au bilan et des ressources extérieures. Nous convenons que le Groupe de la Banque mondiale doit continuer de disposer de ressources suffisantes pour atteindre ses objectifs et contribuer aux ODD et aux programmes climatiques.

5. L'IDA reste essentielle à la réalisation des objectifs du Groupe de la Banque mondiale et des ODD, et nous appelons de nos vœux de nouvelles reconstitutions importantes de ses ressources ainsi que la poursuite de l'examen d'options qui lui permettront de disposer de capacités financières supplémentaires tout en maintenant le ciblage des efforts sur les pays les plus pauvres.
6. Nous accueillons avec satisfaction l'appui donné par le FMI au Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment la décision qu'il a pris d'élargir l'accès aux mécanismes de financements concessionnels et les efforts qu'il déploie pour renforcer la résilience économique et maintenir la stabilité économique et financière mondiale.
7. Nous enjoignons au Groupe de la Banque mondiale et au FMI d'accroître l'ampleur de leur appui aux pays en développement pour améliorer la mobilisation de ressources intérieures et la gestion des finances publiques ainsi que pour lutter contre les financements illicites. Ces financements et les activités qui leur sont associées, notamment l'évasion fiscale, la corruption, les activités criminelles et les actes de collusion, représentent de lourdes ponctions sur les ressources des pays en développement. Nous accueillons avec satisfaction les plans qu'ils ont établis pour s'employer de concert à renforcer les capacités des pays en développement, notamment dans le domaine de la fiscalité internationale.
8. Le changement climatique et les catastrophes naturelles compromettent les progrès durablement acquis dans le domaine du développement, en particulier pour les populations pauvres et vulnérables. La poursuite de politiques et d'investissements intelligents peut faciliter le passage à des trajectoires de croissance économique permettant de réduire la pauvreté tout en protégeant l'environnement. Nous demandons instamment au Groupe de la Banque mondiale d'accroître l'ampleur de son appui technique et financier et de mobiliser des ressources pour aider les pays à évaluer les risques climatiques et les opportunités en ce domaine, pour s'attaquer aux facteurs du changement climatique et pour renforcer la résilience. Nous attendons avec intérêt la mise à jour du rapport sur la gestion des risques de catastrophes au printemps 2016. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de conforter son soutien aux petits États pour les aider à accroître leur résilience et atténuer l'impact des catastrophes naturelles et du changement climatique, qui comptent parmi les plus importants défis auxquels sont confrontés ces pays. Nous espérons que la COP21 qui se tiendra à Paris sera productive.
9. Nous réaffirmons notre détermination à promouvoir l'égalité des sexes, qui est essentielle pour mettre fin à la pauvreté, promouvoir une prospérité partagée et construire des sociétés plus solidaires. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie du Groupe de la Banque mondiale en matière de genre et d'égalité des sexes qui vise à réduire les disparités persistantes qui existent dans ce domaine.

10. Le Rapport de suivi mondial (Global Monitoring Report) a prouvé son utilité en permettant de suivre les progrès accomplis en direction des ODM, et nous ne doutons pas qu'il jouera un rôle similaire pour les ODD. La dernière édition du Rapport montre que les transformations démographiques internationales influenceront probablement profondément sur la trajectoire du développement mondial durant la période du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Sous réserve de la poursuite des politiques adaptées, les transformations démographiques peuvent contribuer à la croissance aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés. Nous demandons instamment au Groupe de la Banque mondiale de prendre les défis démographiques en compte dans les travaux qu'il poursuit à l'appui des politiques de développement.
11. Nous insistons sur l'importance que revêtent la qualité et la couverture des données, ainsi que leur disponibilité pour la prise de décision et pour le suivi et la mise en œuvre des ODD. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale et au FMI d'accroître leur appui aux pays en développement pour renforcer leurs capacités statistiques nationales et investir dans la compilation de données
12. Nous accueillons avec satisfaction le rapport sur l'Examen de la répartition du capital en 2015 et nous entérinons les principes de l'Examen et le plan d'action établi, notamment la poursuite de l'examen du rôle du Groupe de la Banque mondiale à long terme. Nous nous engageons à appliquer le plan d'action et notamment à convenir, d'ici les Assemblées annuelles de 2016, d'une formule dynamique reflétant les directives présentées dans le rapport. Nous insistons sur l'importance cruciale de procéder à des réformes de plus vaste portée pour renforcer la capacité du Groupe de la Banque mondiale à répondre aux besoins de ses États membres et pour accroître la voix et la représentation de ces derniers dans ses structures de gouvernance. Nous continuerons de promouvoir la diversité et l'inclusion pour mieux refléter le caractère international du Groupe de la Banque mondiale.
13. Pour apporter des solutions de développement porteuses de transformation, il est nécessaire de mettre l'accent sur les résultats, d'appuyer la mise en œuvre et d'appliquer des mesures fiduciaires et de sauvegarde de manière à gérer les risques. Cette démarche permet de répondre aux besoins des clients et de produire des résultats de développement durables. Nous accueillons avec satisfaction le nouveau cadre de passation des marchés approuvé en juillet 2015 et nous attendons avec intérêt l'achèvement de l'examen et la mise à jour du cadre environnemental et social de la Banque mondiale.
14. Le Comité exprime sa gratitude au Gouvernement de la République du Pérou pour avoir été l'hôte des Assemblées annuelles. Il tient à remercier M. Marek Belka, président de la Banque nationale de Pologne pour les orientations et l'impulsion qu'il a su imprimer au Comité au cours des quatre dernières années en sa qualité de président et souhaite la bienvenue à son successeur, M. Bambang Brodjonegoro, ministre indonésien des Finances.
15. La prochaine réunion du Comité du développement, qui se tiendra à Washington, est fixée au 16 avril 2016.